La boît<u>e anti-fourmis KB® est un app</u>ât totalement adapté à l'élimination de toutes les fourmis noires que vous pouvez rencontrer à l'intérieur ou aux abords de votre habita Attirées par l'appât qui contient un appétant, les fourmis absorbent un peu de produit actif et le transportent dans la fourmilière. Par échange de salive entre elles, la fourmilière va progressivement être entièrement contaminée entraînant la disparition totale des larves et des adulte

La boîte anti-fourmis KB® contient un produit actif puissant et agissant aussi bien par contact que par ingestion. Le produit agit très rapidement (une journée après l'ingestion de l'appât) et reste actif pendant environ 3 mois dans des conditions normales d'utilisation.

1. Pousser les 4 ergots avec le pouce

2. Tirer sec vers l'extérieur afin de les détacher de la boîte et ainsi permettre l'ouverture des entrées.

Placer la boîte les trous vers le haut sur le passage des fourmis 4. En cas de forte infestation, placer plusieurs boîtes



Appliquer le produit uniquement dans les zones qui ne risquent pas d'être mouillées, dans les zones non susceptibles d'être lavées, dans les zones à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (sous un radiateur par exemple Pour optimiser l'efficacité du traitement, contrôler les boîtes une fois par semaine, retirer ou empêcher l'accès à toute autre rriture, l'appât devant être la source de nourriture principale à disposition des fourmis

Nom commercial : AFOURMI F - N° d'autorisation : FR-2015-0026 - Composition: 0.5 g/kg (0.05%) Fipronil (CAS number 120068-37-3), Type de produit : insecticide (TP18) boîte appât prête à l'emploi sous forme de gel.

Organismes cibles et doses d'emploi autorisées : fourmis noires (Lasius niger) adultes et larves. A l'intérieur : 1 à 2 boîtes/15 m². A l'extérieur : 1 boîte/nid.

Produit biocide. Pour un usage grand public.

Evergreen Garden Care France SAS

21 chemin de la Sauvegarde, 69130 ECULLY

0 805 090 036 Service & appel

KBMFOUR | Fabriqué en FRANCE MASSE NETTE







ATTENTION

H410 : Très toxique pour les aquatiques, organismes entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient de la Benzisothiazolinone. Peut réaction produire une allergique. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

P391 : Recueillir le produit répandu.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Vérifier et enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation.

En cas de contact avec la peau : rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminées. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si des symptômes

apparaissent, lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent, lui montrer

l'emballage ou l'étiquette. En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

Précautions d'emploi :

- Ne pas appliquer dans des zones accessibles aux nourrissons, aux enfants, aux animaux de compagnie ni aux autres animaux non-cibles afin de limiter au maximum le risque d'empoisonnement ; directement ou à proximité d'aliments ou boissons destinés à la consommation (humaine ou animale), ni sur des surfaces ou ustensiles pouvant entrer en contact direct avec ces denrées.
- Suivre des conditions strictes d'hygiène individuelle : ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant la manipulation du produit et se laver les mains après utilisation.
- Contacter immédiatement un centre antipoison en cas de grande quantité ingérée ou inhalée.
- Si l'infestation persiste malgré le respect des instructions de l'étiquette, contacter un professionnel de la désinsectisation. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Ne pas tenter d'ouvrir la boîte autrement qu'avec les ergots, même si elle est vide. Ne pas nettoyer les boîtes appâts avec de l'eau entre les traitements.
- À la fin du traitement, ramasser les boîtes en vue de leur élimination.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les déchets de produit dans une déchetterie ou par un organisme agréé.
- Ne pas jeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), dans les systèmes d'évacuation des eaux.
- Conserver hors de la portée des enfants à une température inférieure à 35°C.
- Numéro de lot et date de péremption dans les conditions normales de stockage : voir sur l'emballage.